

AROTCARENA

SARL

charpente couverture

menuiserie

Route de Sauveterre

64120 ARBÉRATS - SILLÈGUE

tél : 05 59 65 83 65 - fax : 05 59 65 87 85

: 05 59 65 83 65 - Fax : 05 59 65 87 85 - email : sarl.arotcarena@orange

Facture

Référence : **F120704**

Du : **mercredi 11 juillet 2012**

M. ou Mme MINGAY Adrian

CHATEAU D'ARBERATS

64120 ARBERATS SILLEGUE

Objet : Réfection de l'avant-toit et travaux de menuiserie intérieure

Réf.	Désignation	U	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	<u>Réfection de l'avant-toit</u> AU DESSUS DE L'ESCALIER MÉTALLIQUE DE SECOURS (DEVIS D12033)				
1.1	Dépose des ardoises pour remplacer chevrons, chéneaux en zinc et bois de support, y compris évacuation des déblaies	F.	1,000	105,00	105,00
1.2	Remplacement du chevron contre le mur y compris les liteaux	F.	1,000	112,00	112,00
1.3	Plancher et bandeaux en sapin traité pour le support du zinc	M ²	1,620	45,00	72,90
1.4	Remplacement de 2 solives extérieures chantournées	U	2,000	22,00	44,00
1.5	Chéneau en zinc de 70	M ²	1,620	91,90	148,88
1.6	Naissance de 100	U	1,000	15,00	15,00
1.7	Crapaudine	U	1,000	6,38	6,38
1.8	Repose de la couverture en ardoise et de l'habillage du bandeau en zinc	U	1,000	145,00	145,00
	TOTAL Réfection de l'avant-toit				649,16
2	<u>Travaux de menuiserie intérieure</u>				
2.1	Façade de placard du 1 ^o étage au couloir, avec 2 portes identiques à celles du 2 ^o étage, ferrées avec paumelles et serrure à 3 points, et moulures de finition	U	2,000	1 150,00	2 300,00
2.2	Habillage de 2 côtés et du linteau du passage de la porte	U	1,000	350,00	350,00
2.3	Plinthes en pin sylvestre de 200x27, avec moulures ressemblant à l'existant, dans salle de bains et WC	MI	32,000	29,40	940,80
2.4	Pose d'un plan de travail au 2 ^o étage	U	1,000	208,00	208,00
2.5	Fourniture de trappe de visite	U	3,000	65,00	195,00
2.6	Rosace pour tuyaux de chauffage (54 U en pin et 80 U en châtaignier)	F	1,000	220,00	220,00
	TOTAL Travaux de menuiserie intérieure				4 213,80

Toutes nos marchandises sont vendues avec réserve de propriété jusqu'au paiement intégral du prix.
(loi du 12/05/1980)

En cas de retard de paiement une pénalité égale à 1.5 fois le taux d'intérêt légal, sera facturée.

Escompte pour règlement anticipé : 0,00%

Montant en Francs : 34 131,87

Total H.T.	4 862,96
T.V.A. 7,00 %	340,41
Total T.T.C.	5 203,37
Net à payer (Euros)	5 203,37

Règlement :	
Comptant	: 5 203,37